L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No 73, rue de Chartres. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 9 MARS 1864. — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI MATIN, 9 MARS.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par V. Lesseps — à son magasin d'encan: Marchandises sèches, habillements, chemises, chaussures, chapeaux, &c.

Par B. Turpin — à son magasin d'encan: Vins rouges de Bordeaux, whisky, eau-de-vie, genièvre, absynthe, &c.

Par Hoffman & Marks — à leur magasin d'encan: Marchandises sèches, chapeaux et lingerie; aussi: Cordes à coton.

Par Julian Neville — à son magasin d'encan: Scrip de compagnies d'assurances.

Par J. F. Boisseau — en face du [illegible] No 55, du Deuxième District, La cargaison du brick Compeuse, à [illegible] P. M.

Par E. M. Jacobs — au coin des rues St. Philippe et Saint Claude: Le fonds d'un magasin de groceries.

Par W. P. Vignaut — No 61, rue de la Douane: Chapeaux de Campêche, Biscuits, &c.

Par D. E. Morphy — à son magasin d'encan: Groceries, provisions et liqueurs; et au No 434 de la rue Dryades près celle Euterpe: Meubles, tableaux à l'huile, pianos, &c, &c.

Par le même — sur la Levée, au poteau No 21, Deuxième District: Sel.

Par R. T. Montgomery — au No 89 de la rue du Camp: Excellente huile de charbon.

Bateaux partant aujourd'hui mercredi

Pour Baton Rouge — Le METEOR, capitaine L. C. Salisbury; commis J. S. Hanna, à 5 heures de l'après-midi.

Baton Rouge — Le NATHANIEL P. BANKS, capitaine R. S. Blaisdell, à 10 heures A.M.

Pour le Bayou Lafourche — Le FAWN, capitaine W. K. Greathouse, 1er commis le Bayou, 2d commis J. Whisney, à midi.

Le steamer Havana — Ce beau steamer, qui devait partir jeudi soir, ne quittera son wharf que le lendemain vendredi, à 8 heures du matin, pour la Havane et New York.

Adresse du Congrès Confédéré.

(Suite)

Après avoir rejeté sur le parti républicain la responsabilité de la guerre comme moyen, la abolition de l'esclavage comme but et la séparation des Etats du Sud comme résultat, le document continue ainsi:

Au lieu de conduire la guerre comme entre deux organisations militaires et politiques, c'est une guerre contre toute la population. Les maisons sont pillées et brûlées, les églises sont outragées, les villes sont mises à sac; les femmes et les enfants sont dépouillés de leurs vêtements, des bijoux et des reliques de famille sont dérobés; les instruments de l'agriculture sont détruits; les salines particulières sont anéanties; l'introduction des médicaments est interdite; les moyens de subsistance sont soigneusement détruits pour faire naître la mendicité; les prisonniers sont fermés avec des maux contagieux; le dernier morceau de pain est enlevé aux familles auxquelles il est défendu de se livrer au commerce ou à la moindre industrie. Un espionnage rigoureux et outrageant a été introduit pour découvrir la "déloyauté"; des personnes ont été forcées d'opter entre la famine pour elles et pour leurs familles et la prestation du serment d'allégeance à un gouvernement abhorré.

Le cartel d'échange pour les prisonniers a été suspendu et nos infortunés soldats ont eu à subir les plus grossières indignités. Les blessés de Gettysburg ont été privés de leurs gardes et inhumainement laissés sur le champ de bataille pour y périr. Des femmes sans défense ont été exposées aux plus cruels outrages et à des [illegible] plus que la mort. Des [illegible] et des massacres par des Butler, des McNeil et des Milroy, qui sont les généraux favoris de nos ennemis. Des femmes délicates, distinguées par leur éducation et leurs mœurs élégantes ont été saisies, liées avec des cordes, emprisonnées, gardées par des nègres, et tenues comme otages pour le retour d'esclaves exportés.

Des non-combattants inoffensifs ont été bannis et arrachés de chez eux pour être jetés dans les prisons infectes. On a refusé la permission de prêcher l'Evangile, sans la condition d'assermentation. Les parents n'ont pu donner à leurs enfants certains noms en l'honneur des chefs rebelles. La propriété a été confisquée, des gouverneurs militaires ont été nommés pour les Etats, des satrapes pour les provinces, des Haynau pour les villes.

Les cruautés et atrocités de l'ennemi ont été dépassées par ses voies malicieuses, et sa soif de sang et ses machinations en ce qui concerne les esclaves. Dès le commencement de cette guerre le président Lincoln déclara son incapacité constitutionnelle et sa répugnance personnelle à s'immiscer dans les institutions domestiques du Sud, et dans les relations entre le maître et l'esclave. [illegible] M. Seward [illegible] à M. Adams, le ministre fédéral en Angleterre, écrivait le 10 avril 1861 [illegible] les partis du Sud.

Des revers subséquents et la rébellion réfractaire des Etats esclaves causèrent un changement de politique et M. Lincoln lança sa fameuse proclamation [illegible] Pennsylvanie pour la séparation de la Virginie [illegible] les esclaves à la révolte et à tremper leurs mains dans le sang de leurs maîtres, à une manière répudiée par les nations civilisées. Ce fut, probablement, une conséquence de la proclamation de Dunmore, le dernier gouverneur royal de la Virginie, en 1775, accordant la liberté à toutes des esclaves qui prendraient les armes pour leurs troupes royales pour faire rentrer la colonie au gouvernement de son devoir.

L'invitation aux esclaves de se lever contre leurs maîtres cause, dit Bancroft, un mouvement d'indignation dans toute la Virginie, affectant tous les colons, [illegible] proclamation dit: "Elle fut reçue avec la plus grande horreur dans toutes les colonies."

La politique adoptée par Dunmore, dit Lawrence dans ses notes sur Wheaton, d'armer les esclaves contre leurs maîtres, fut imitée pendant la guerre de la révolution, et quand des négociations furent ouvertes pour la paix, les Américains la regardèrent comme contraire aux usages de la guerre [illegible].

Les Etats-Unis, "dans leurs relations diplomatiques, ont toujours maintenu, dit l'auteur de Nord déjà cité, que les esclaves étaient des propriétés particulières, et comme tels ils avaient des droits [illegible] 'Je pourrais armer contre vous toute la population de vos esclaves' [illegible].

Dans sa [illegible] instructions adressées par John Quincy Adams, comme secrétaire d'Etat, à M. Middleton, à St. Pétersbourg, 18 octobre 1820, il est dit: "Les Anglais ont largement affirmé le droit d'émanciper les esclaves comme un droit légitime de guerre. [illegible]

Sans égard pour les enseignements des écrivains recommandables et qui ont fait loi sur le droit international, la politique et les titres de son gouvernement dans ses jours les plus purs, le président Lincoln a cherché à faire de Sud un St-Domingue, en excitant, la cupidité, la luxure, l'ambition et la férocité de l'esclave. Abraham Lincoln est le descendant en ligne directe de Dunmore et l'imitateur malicieux des Brown, a été trompé par la fidélité de ceux qui par l'abjection des conspirateurs, sa trahison est, et la conspiration est révélée, contribue au vice, à la dépravation, à la perdition et à la mort.

Mais nous sommes las de toutes ces indignités et énormités. Elles sont trop bien connues à rapporter. L'histoire mettra désormais au pilori d'une éternelle infamie ceux qui ont commis et encouragé de pareils crimes.

Le général Robert E. Lee, dans un ordre récent, disait à ces invisibles légions que notre "cruel ennemi cherche à réduire nos pères et nos mères, nos femmes et nos enfants dans un esclavage abject." Il ne représente pas sous des couleurs trop énergiques les projets de l'ennemi et les conséquences de la conquête. [illegible] du drame sanglant qui s'est exécuté. Il n'est bon que le peuple conquis que taste [illegible] l'Irlande, à l'époque de sa conquête, et celui de la Pologne, nous disent quel sera le nôtre. [illegible] l'exécution des chefs rebelles.

Les héros de notre guerre seraient requis de déposer leurs nobles ensaignes sur lesquelles sont enregistrés les noms de leurs glorieuses batailles, de rendre leurs armes, [illegible] de la honte et d'humiliation et de passer sous le joug de l'abolitionnisme et de la tyrannie. Une inquisition honteuse, rendue atroce par les espions et les persécuteurs, des chambres étoilées, appuyant leurs arrêts par la confiscation, l'emprisonnement, le bannissement et la mort; une bande d'espions, surprenant nos secrets, s'introduisant dans chaque famille; la suppression de la liberté de la parole, de la presse, des armes et de toutes franchises; et le sentiment toujours présent de l'infériorité, sous l'égide d'une situation ignominieuse et misérable [illegible] la subjugation [illegible] de nos ennemis peuvent amonceler.

La destruction de notre nationalité, l'égalisation des blancs et des noirs, l'oblitération des lignes d'Etat, la dégradation en un vasselage colonial et la réduction d'un grand nombre de nos citoyens à une dépendance affreuse, sans espoir et sans remède, formeraient notre état social. Une police hostile maintiendrait "l'ordre" dans chaque bourg et chaque cité. Des juges, comme Busteed, occuperaient nos cours, protégés par des soldats yankees. Les églises seraient remplies de prêcheurs Yankees ou tories.

Tous les offices seraient donnés à des étrangers, et l'essence des élections nous condamnerait à tous les vices et à tous les maux qu'elle entraîne. "En addition à cela, et au fond de l'abîme de la dégradation, nous deviendrions les esclaves de nos esclaves, les bouchers en or [illegible] de Freedmen, nous ne [illegible] 'traités de la liberté', le pays exigé à l'avenir [illegible] de l'ennemi [illegible] Pour les opprimés [illegible] les promesses [illegible] Baltimore, St Louis, Nashville, Knoxville, New Orleans, Vicksburg, Huntsville, Newbern, Memphis et Fredericksburg [illegible] de la domination yankee."

La [illegible] histoire des torts et des indignités subis par les Etats qui ont été sous la domination [illegible]

[illegible] partielle ou complète de l'ennemi, apporte parfaitement les conséquences de la subjugation. Le Missouri, domaine magnifique et si remarquable en richesses agricoles et minérales, est aujourd'hui une ruine fumante et le théâtre des cruautés et des barbaries les plus révoltantes. Les mignons de la tyrannie commettent en sûreté, pillent ses citoyens, et détruisent son repos. Les droits sacrés des hommes libres sont foulés aux pieds, et le sang de ses enfants, de ses filles, de ses vieillards, est répandu sans cesse d'une manière sauvage. Aucun murmure de liberté n'y est toléré et les instincts même de conservation personnelle sont mis hors la loi. Le service divin a été scandaleusement interrompu et défendu beaucoup de jours, la culture du sol est interdite à ceux qui l'habitent. Ces faits sont attestés par beaucoup de témoins et ce n'est qu'un juste hommage rendu à ce peuple noble et chevaleresque, quand on dit qu'au milieu de barbaries presque sans précédent, il garde encore un front menaçant et hautain devant ses ennemis.

Le steamer Creole.

Le steamer de la malle des Etats-Unis Créole, capitaine John Thompson, part ce matin à 8 heures pour New York directement, avec un fort fret et les malles.

Voici la liste de ses passagers:

S S Seward, G Moore, A Bautain et sa dame, J S Goodrich, A Haggard, Mme Bill Stone, Mme Van Wagner, ses 2 enfants, [illegible], Mme C Whitmarsh et son enfant, S Elkhardt et trois enfants, B Bradfield, O A White, S Gouler, P Dash, capitaine W R French, [illegible] et domestique, G H Savean, N Slater, F Yates, R G [illegible] — et 18 passagers d'entrepont.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour Prévôtale. — Louis Bernard qui s'est enrôlé dans le 1er régiment d'infanterie de la Louisiane et était en prison à l'époque de son engagement, a été condamné pour désertion et vol à passer à Tortugas le temps qu'il devait passer dans l'armée. Il travaillera en outre au boulet.

Un autre prisonnier, Smith O'Connell, qui était entré au service, dans les mêmes circonstances que le susdit, a été envoyé à Tortugas pour le reste du temps de son engagement. On l'accusait de vol d'argent au City Hotel.

John McLaughlin, soldat du 1er régiment d'infanterie des E.-U., ayant, dans un accès de colère, attaqué un officier de police, a été informé qu'il perdait un mois de paie.

Première Cour. — Le juge de la Première Cour de District a siégé hier.

Charles Miller, accusé de voies de fait, a été acquitté.

Plusieurs prisonniers contre lesquels il n'y avait point de preuves suffisantes ont été mis en liberté.

Devant la Première Cour. — Elizabeth Edward et les trois autres femmes de couleur arrêtées sous prévention d'avoir commis des vols dans le magasin de M. E. Gigaud, ont subi, hier, devant le recorder Leaumont, un interrogatoire, à la suite duquel elles ont été renvoyées devant la Première Cour de District.

M. Stephen Massett. — Beaucoup de nos lecteurs — ceux surtout qui lisent l'anglais — ont entendu parler de M. Stephen Massett, autrefois correspondant du *Spirit of the Times* de New York. M. Massett, sous le pseudonyme de colonel James Pipes, a raconté, au Nord, ses voyages et ses aventures dans une série de lectures qui y ont eu le plus grand succès, à cause de l'originalité et de l'humour du narrateur. On apprendra donc avec plaisir que celui-ci se propose de faire connaissance avec le public orléanais lundi prochain, dans la salle de l'Opéra. Comme une lecture amusante n'entre point dans la catégorie des plaisirs interdits pendant le carême, et que la règle d'abstinence ne s'étend pas jusqu'aux saillies de l'esprit, nous nous attendons à voir un nombreux auditoire répondre à l'appel du charmant conteur.

Voici ce que disait de M. Massett le *Herald* de New York, à la date du 1er février dernier: "On ne saurait guère passer de soirée plus agréable qu'en assistant aux séances que donne, sous le titre de 'Ça et là,' M. Stephen Massett, le chansonnier et le conteur du jour. Fourmillant d'anecdotes et de propos amusants, tantôt gais et tantôt douloureux, ses récits excitent au plus haut point l'intérêt du public qu'il fait rire pour lui arracher ensuite des larmes. Et son procédé est si simple et si naturel que l'auditoire est émerveillé d'un talent qui, sans effort apparent, le conquiert et l'émeut d'une manière si complète. Les lectures de M. Massett sont devenues très populaires."

Factum. — On verra aux annonces que le [illegible]

Articles de Livourne et de Canton. — La maison F. J. Quinlan & Co, 34 rue du Camp, [illegible]

EDITION D'HIER SOIR.

Les résultats de l'émancipation.

Nous trouvons dans un journal de New-York un article sur les résultats qu'a produits invariablement l'émancipation des travailleurs noirs partout où elle a été tentée. L'expérience du passé permettrait certainement de tirer deux conclusions. La première est que si les nègres obtiennent de la terre à cultiver pour leur propre compte, comme quelques personnes le proposent, ils ne cultiveront que juste la quantité nécessaire pour récolter les céréales et les légumes indispensables à leur subsistance. La seconde, c'est que s'ils n'ont pas de terre à leur disposition, ils viendront presque tous, le jour où ils ne seront plus sous la loi martiale, encombrer les grandes villes, où ils feront une concurrence terrible au travail des blancs, en offrant leurs bras au rabais. Les salaires qui ont toujours été très élevés dans les villes du Sud tomberont alors forcément à la moitié ou au tiers de ce qu'ils étaient avant la guerre. Ce sont là les deux écueils de l'émancipation, et jusqu'à présent on n'a pas pu les éviter dans aucune des colonies où les noirs ont été affranchis.

Voici sur les résultats du travail libre des noirs à St-Domingue et aux Antilles, quelques statistiques que nous empruntons au journal en question:

Comme preuve du fait que l'Africain émancipé ne travaillera uniquement que pour sa subsistance, nous en appelons à ce qui s'est produit partout où il a été émancipé. Citons d'abord les exportations de St-Domingue en 1789, avant l'émancipation, comparées à celles de 1826, trente ans après cet événement:

	1789	1826
Sucre, livres	163,405,220	32,864
Café	76,121,180	32,189,784
Coton	6,286,126	620,972

Actuellement, St-Domingue ne produit plus de sucre et importe le peu qu'elle consomme. Ses principaux produits d'exportation sont le café et les bois de campêche. Le café est récolté des plantes sauvages qui poussent dans les anciennes plantations [illegible] abandonnées, et le bois de teinture coupé dans l'île [illegible]. Ainsi, à St-Domingue, la culture des produits d'exportation a cessé complètement.

En 1809, avec le travail des Africains esclaves, les Antilles exportaient 17,000,000 livres de coton; les Etats-Unis 17,782,000 livres. En 1840, les Antilles, avec le travail des affranchis, exportaient 860,157 livres de coton, les Etats-Unis avec le travail esclave 743,941,061 livres.

Prenons la Jamaïque. La valeur de ses exportations en 1809 et en 1810, une vingtaine d'années avant l'émancipation, et en 1853 et 1854, environ vingt ans après, est représentée comme suit:

années	valeurs	années	valeurs
1809	£3,023,255	1853	£837,276
1810	2,303,679	1854	£932,316

Tandis que la production des Antilles avec le travail des Africains libres, tombe des résultats magnifiques dûs au travail esclave presque à rien, nous voyons les produits du travail esclave augmenter constamment sur de grandes proportions. Ainsi les exportations de l'île de Cuba (pays à esclaves) en 1826 étaient évaluées à $13,809,388, et en 1854 à $31,683,721.

Le nègre affranchi des Antilles, dit un auteur anglais, ne travaillera pas le sol pour un salaire; le fils libre de l'ex-esclave est aussi obstiné que son père. Il cultivera de la terre qu'il n'a pas achetée pour récolter des ignames, des mangues et des plantains. Cela suffit à ses besoins, il ne s'inquiète pas de ceux des autres. Il se moque bien du coton, du sucre, du café et du tabac. Il mange ses ignames et se soucie peu du reste.

L'IMBROGLIO PRESIDENTIEL DANS LE CABINET.

Probabilité de discorde.

(*Du New York Herald du 27.*)

Le manifeste du sénateur Pomeroy et de son comité contre Abraham Lincoln comme candidat pour un autre terme, et en faveur de M. Chase pour la succession, fait prévoir une rupture entre le président et son ambitieux secrétaire. Le spectacle d'un tel conflit [illegible] le soleil et qui fait un crédit des partis belligérants.

Pas un des prédécesseurs de M. Lincoln excepté, peut-être, le vieux Jackson, James Buchanan, n'eût toléré un jour la présence d'un rival comme Chase parmi ses subordonnés officiels après la découverte d'une déclaration aussi impitoyable que celle du sénateur Pomeroy. Nous ne sommes pas surpris en conséquence qu'on commence à parler parmi les politiques de Washington, d'un changement dans le cabinet, qui ne peut rester avec deux têtes d'une influence égale et rivale l'une de l'autre. Le sénateur Pomeroy et son comité radical anti-Lincoln [illegible] que M. Lincoln ne peut être réélu; que s'il est nommé candidat, il sera [illegible] défaite. En d'autres termes la faction radicale de Chase n'acceptera pas M. Lincoln comme son candidat, mais elle fera cause commune avec ses ennemis pour le battre, s'il est nommé par désespoir [illegible] de M. Chase. La convention radicale abolitionniste des Etats frontières qui s'est réunie à Louisville, il y a quelques jours, a terminé ses séances par l'adoption de résolutions anti-Lincolnistes.

Wendell Phillips, et ses pionniers d'abolition, après avoir tourné et retourné le vieil Abe de toutes les manières possibles, ont fini par l'abandonner comme un bancroche, un temporiseur, un bigot et du mauvais marché. Greeley et les radicaux de New-York entretiennent les mêmes idées, mais Greeley désire mettre le vieil Abe de côté aussi doucement que possible, pour ne pas troubler la paix de l'heureuse famille. Mais que M. Seward, et son âme, homme Vandreil, Thurlow Weed, essaye de faire passer dans la législature de New-York des résolutions favorables à Lincoln, et ils entendront un fameux bruit. "Le sénateur Pomeroy est aussi appuyé par les meneurs radicaux abolitionnistes et par New-York, lorsqu'il déclare l'inefficacité du vieil Abe et qu'il se prononce contre sa candidature pour un autre terme.

Le Président Lincoln a reçu de diverses législatures d'Etat quelques manifestations favorables; mais quand les Etats New York et de l'Ohio se prononcent contre lui, [illegible] Comment les Etats qui le soutiennent ont-ils été manipulés, c'est ce qu'on peut imaginer en examinant le *modus operandi* adopté en Pennsylvanie.

L'honorable Simon Cameron manipule les républicains dans la Législature de cet Etat comme le colonel d'un régiment contrôle ses hommes. Si on ajoute que M. Cameron doit être notre vice-président, on comprend tout de suite l'influence qui a été exercée sur l'autre [illegible] de la Pennsylvanie. [illegible] au coin. Mais toutes ces belles manipulations [illegible] déboucheront dans la convention du parti. Le président possède un immense capital en patronage, et il a à son service des bandes considérables d'employés et de fonctionnaires, mais ceux qui sont *dehors* sont plus nombreux que ceux qui sont *dedans*, c'est à dire comme ceux qui cherchent des places sont plus nombreux que ceux qui en ont trouvé, et comme les premiers sont fort peu à attendre de l'administration telle qu'elle est, ils combattront toutes leurs forces pour obtenir un changement. Le résultat sera probablement une scission dans le parti républicain, une explosion de cabinet, et deux ou trois tickets présidentiels, en raison des divisions du parti. Chaque fraction voudra, naturellement, présenter au peuple ses propres candidats.

GRANT ET McCLELLAN.

Ces deux généraux semblent décidés à refuser la candidature qui leur est offerte par leurs amis. Le général Grant s'est prononcé d'une manière tellement formelle, que le doute n'est plus possible à cet égard. Les expressions qu'on lui attribue indiqueraient en lui une absence totale d'ambition politique. Il n'en est pas ainsi du général McClellan. Si nous en croyons le *Herald* qui se dit personnellement informé, le refus de M. McClellan n'aurait pas précisément pour motif sa répugnance pour des fonctions politiques, mais la crainte de devenir trop tôt un ex-président. Un ex-président est un homme dont la carrière est finie et qui n'a plus qu'à vivre que de souvenirs. Or, le général McClellan se croit trop jeune et sent en lui trop de force à dépenser pour se résigner à la retraite après quatre années de magistrature suprême. Tout ce qu'il désire, dit-il, serait d'être réintégré dans sa position à la tête de l'armée, pour aider à sauver son pays. Ces paroles laissent deviner l'intention de ménager et d'augmenter les chances qui peuvent s'offrir au jeune général dans une élection ultérieure. Son refus dans la circonstance actuelle peut être regardé comme sincère, et nous lui [illegible] de manière à ne laisser aucun doute même à ceux qui sont le plus zélés. (*Messager Franco Américain.*)

Forces défensives et offensives de Mobile. — Un journal de New-York du 27, dit que les rebelles comptent avoir 20,000 hommes de troupes à Mobile ou dans les environs et deux steamers cuirassés dans le port, le Tennessee et le Nashville.

Deux nouveaux Etats. — Dans sa séance du 24, le Sénat a passé le bill qui admet le Colorado et la Nevada comme Etats indépendants dans l'Union. On ne doute pas que la Chambre adopte le bill à une grande majorité.

La récolte de coton dans le Nicaragua. — On écrit de Panama à la date du 17 février:

Les vers ont détruit un tiers de la récolte de coton au Nicaragua. Ce désastre, avec les nombreuses demandes, fait monter les prix à Léon et à Chinandega, le coton se vend à $22 par charge de ballot, pesant 200 livres qui se réduisent à 58 après le nettoyage, et même à 50 disent quelques experts. On distribue du grain des semences de terre pour les plantations de cette année, et, si les prix se maintiennent, ce pays et les autres Etats de l'Amérique Centrale pourront sur le marché une bonne quantité de balles, dans deux ou trois ans.

AMERIQUE CENTRALE

Nous lisons dans un journal de New York du 27 février:

Le vapeur *Guatemala* est arrivé hier d'Aspinwall d'où il était parti le 18 courant. Il nous apporte la nouvelle que la frégate française *Pallas*, portant le pavillon du contre-amiral Bouet, est partie le 11 de Panama pour aller renforcer à Acapulco le blocus de la côte mexicaine du Pacifique.

Les vapeurs de la compagnie de la malle du Pacifique sont les seuls auxquels il soit permis de toucher à Acapulco, pour y faire du charbon et de l'eau, et encore ne faut-il pas qu'ils y débarquent ni n'embarquent aucun passager ou cargaison. Ce léger privilège est retiré aux vapeurs de la ligne de Robert.

Le bâtiment *La Dévastation*, de la marine britannique, est arrivé à Panama avec quatre cent mille dollars qu'il a exportés du Mexique. La frégate américaine *Lancaster* est toujours à Acapulco, surveillant les bâtiments de l'escadre française.

Le Nicaragua se prépare à cultiver le coton sur une très grande échelle. Un tiers de la récolte actuelle a été gâté par les vers connus dans le pays sous le nom de "army worms." Cette circonstance et le grand nombre d'acheteurs qui se sont présentés ont fait hausser rapidement les prix de ce produit. A Léon et à Chinandega, il se vend à présent à raison de vingt-deux dollars la charge d'une mule. [illegible]

La révolution qui a éclaté à l'intérieur de la Colombie n'est pas encore complètement apaisée. La petite vérole a causé des ravages dans l'isthme de Panama.

NOUVELLES PARISIENNES

On lit dans une correspondance parisienne:

C'est jeudi que M. de Carné a été reçu à l'Académie française. Tout le succès de la séance a été pour M. Viennet, qui a fort habilement glissé sur les titres du récipiendaire. La foule était du reste peu nombreuse.

M. Thiers a été l'objet d'une ovation prolongée.

La réception de M. Dufaure est fixée au premier jeudi de mars.

On se préoccupe beaucoup dans les salons de la brochure intitulée la "Conspiration des quarante," qui vient de paraître chez Dentu. L'auteur propose un moyen d'empêcher l'Académie de devenir la [illegible] de la littérature. L'élection des Académiciens serait faite concurremment par 39 académiciens et par 39 délégués de la société des gens de lettres. En cas de ballotage, l'empereur choisirait entre les deux [illegible].

Le "Pays, Journal de l'empire," a pris la [illegible] brochure sous sa protection. [illegible]

M. Guizot, dont nous venons de prononcer le nom, prépare trois volumes sur les questions religieuses. [illegible]

On donne ce soir la première représentation de la "Maison du baigneur" drame nouveau de M. Auguste Maquet. [illegible]

Pendant que Dauzats et Allemands se disputent des têtes de pont, à Paris on se dispute l'honneur de faire partie d'un quadrille. [illegible]

FRANCE.

Nous empruntons à une correspondance parisienne du 9 février les passages suivants:

Il est question d'un mouvement dans le corps diplomatique français. M. Mercier, notre ministre auprès des Etats-Unis du Nord, demande à ne plus retourner à Washington, et il est probable qu'il sera fait droit à son vœu. D'autre part, le comte de Bécolat, en congé à Paris, n'irait pas volontiers reprendre son poste à Munich, où quelques difficultés survenues entre la comtesse de Bécolat et le personnel diplomatique féminin de cette capitale, à la suite, sans doute, d'un malentendu, rendent sa situation difficile.

En cet état de choses, on parle de l'envoi de M. Mercier à Munich, du comte de Bécolat à Athènes, à la place de M. Bourée, qui irait, par ce [illegible], représenter la France à la cour de Bavière, après avoir consacré le détrônement du roi Othon, mais qui pourra sans inconvénient être l'organe de la diplomatie à Washington. Il est question simultanément d'une autre combinaison qui enverrait soit à Athènes, soit à Washington, M. de Gobineau, notre ministre à Téhéran.

On voit chez les marchands d'estampes, m'a-t-on assuré, une carte de l'Europe en 1866, qui représente l'Italie complète avec Rome et Venise, la France ayant reculé ses limites jusqu'au Rhin, l'Allemagne tout entière sous le sceptre de la Prusse (!). Enfin, au nord un grand empire scandinave. Je n'ai pas besoin d'ajouter que si cette carte existe réellement, comme on me l'affirme, il n'y a pas autrement d'importance à attribuer au fait.

C'est jeudi prochain que paraîtra chez Plon, chez Michel Lévy et à la Librairie Nouvelle le volume intitulé *Paix et Liberté*, dédié par M. Emile de Girardin aux lecteurs de la *Presse*.

La dédicace est courte, en voici les termes:

"Aux lecteurs de la *Presse*.

"C'est à juste titre que ce livre vous est dédié, car vos sympathies pour moi n'ont jamais fait défaut depuis vingt-sept ans, et les sympathies du lecteur sont la source où l'auteur puise ses inspirations.

"Ce livre, mes amis, est donc votre œuvre encore plus que la mienne.

"EMILE DE GIRARDIN."

Ce volume est énorme; il a 700 pages, imprimé en caractères compacts. Il contient la matière de deux volumes au moins; cela n'est pas étonnant, puisqu'il renferme toutes les questions de l'an d'événement 1863. On y retrouvera avec intérêt toute la polémique si animée soutenue à l'occasion des élections générales de Paris, de la question italienne, de la question polonaise et même de la question danoise. C'est un livre nécessaire à tout homme politique qui voudra se rendre compte des chemins par lesquels on a passé de 1863 à 1864.

FEUILLETON.

LES CHEMINS DE LA VIE,

PAR ALFRED DE BRÉHAT.

IV — Suite.

Après avoir prêté de l'argent aux fermiers, il avait fini par en prêter aux propriétaires. Actif, intelligent et sûr, [illegible]

La plus belle ferme de [illegible] était le manoir de Henri de Farnolles, [illegible] de Maupierre. [illegible]

[illegible]

—Nous allons voir cela ensemble, reprit Mme de Walbrun en faisant signe au valet de pied d'ouvrir la portière. Tu peux rester dans la voiture, mon enfant, dit-elle à sa fille, qui se levait pour la suivre. M. Bonin et moi, nous allons causer d'affaires, et cela ne t'amuserait pas beaucoup.

Elle s'éloigna avec M. Bonin. Ils prirent un petit sentier et disparurent derrière un bouquet de bois. Dès qu'ils furent hors de vue, ils cessèrent d'examiner les arbres, comme ils avaient affecté de le faire jusque-là, et se mirent à causer avec vivacité, tout en se promenant de long en large sous l'écartement du rond-point.

—Ainsi, disait Mme de Walbrun, M. de Maupierre vous doit cent soixante mille francs?

—A moi, non, répondit prudemment l'homme d'affaires, mais à deux de mes clients.

—Ce n'est pas assez, reprit-elle après un moment de silence.

—Je trouve que c'est trop, moi.

—Il reste bien aux Maupierre une cinquantaine de mille francs de dettes?

—A peine, répondit [illegible] hypothèques. Si un grand [illegible] refuser de payer?

—Elle? elle vendrait plutôt jusqu'à son dernier champ. Ce n'est pas de l'affection qu'elle a pour son petit-fils, c'est l'adoration la plus aveugle. Il faut le pousser au moins jusqu'à trois ou quatre cent mille francs.

—Dont vous garantirez [illegible]

—Si je vous garantis la créance?

—Alors..... mais l'argent, où le trouverai-je?

—Dans votre caisse.

—Madame la comtesse plaisante.

—Nullement. On vous dit fort riche.

—Propos de paysans et d'envieux. J'arrive à faire honneur à mes petites affaires, et voilà tout.

Mme de Walbrun haussa les épaules.

—Voyons, dit-elle, je vous fournirai les fonds.

—Très bien alors, répondit Etienne, [illegible]

—Mais il faut le pousser vivement dans cette voie. [illegible] qu'il n'hérite du marquis de Farnolles.

Bonin hocha la tête, comme pour dire qu'il n'y avait pas de danger de ce côté.

—N'importe, reprit-elle, le marquis est fantasque!

—Est-ce qu'il était comme cela autrefois? demanda l'homme d'affaires d'un air indifférent, mais en examinant sournoisement la physionomie de la comtesse.

Celle-ci se mordit les lèvres et jeta un coup d'œil rapide sur M. Bonin, comme pour voir s'il parlait [illegible] intention.

Mais Etienne avait pris une figure benoîte qui désarmait le soupçon.

—Je crois que non, répondit-elle enfin d'un ton négligent; mais, comme il n'était presque jamais chez son père, je le voyais fort rarement. Pour en revenir aux Maupierre, il faut, à tout prix qu'ils soient ruinés avant peu. Comprenez-vous?

—Parfaitement.

—Vous avez ce que je vous ai promis. Maintenant, c'est à vous de trouver un moyen de pousser le baron à quelque grande folie.

—J'y songerai, répondit Etienne. J'ai déjà une idée.

—Laquelle? demanda vivement Mme de Walbrun.

Elle s'interrompit tout à coup pour regarder six jeunes gens qui traversaient un coin du rond point.

—Quel est celui qui marche en avant? dit la comtesse d'une voix agitée.

—C'est lui, ma foi! répondit l'homme d'affaires avec surprise. Quel singulier hasard!

[illegible]

Mme de Walbrun sa retint. [illegible]

—Oh! je suis sûr qu'ils vont dans cette direction que vous avez prise, à cinq cents pas d'ici tout au plus. C'est toujours là qu'on vous [illegible]

—Puisque je vous garantis la créance, dit la duchesse.

—M. de Walbrun raillera-t-il?...

[illegible]

En parlant ainsi, elle avait pris son bras et l'entraînait rapidement.

—Prenons par ici, lui dit-il au bout de cinq minutes. [illegible]

Ils se glissèrent à travers bois, au grand préjudice de la toilette de la comtesse.

Au bout de deux ou trois minutes, Bonin posa la main sur le bras de Mme de Walbrun.

—Chut! lui dit-il, regardez!

[illegible] Mme de Walbrun les six jeunes gens groupés au milieu de la clairière, située à cinquante pas de là tout au plus.

C'est bien! dit la comtesse. Restons ici.

[illegible]

—Non, à cinquante pas. On pourrait voir du sentier, à un endroit où les arbres ne seraient pas trop fournis.

—Oui, mais mademoiselle [illegible]

—Ah! les voilà qui prennent les épées.

Les exclamations des deux [illegible] Mlle de Walbrun. Elle regarda dans la même direction.

[illegible]

Bon gré malgré, Jane se trouva ainsi spectatrice du combat.

Son premier mouvement fut de donner ordre qu'on s'éloignât, mais il lui arriva ce qui arrive à la plupart des femmes lorsqu'elles assistent pour la première fois à une course de taureaux; elles commencent par fermer les yeux; puis, dès qu'elles en ont ouvert un, elles ne songent plus à se détourner et regardent de toutes leurs forces.

(*A continuer.*)

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 8 mars.

Un calme général a régné aujourd'hui sur le marché. La quantité de change [illegible] [illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX

Jefferson City, 8 mars 1864.

[illegible]

LISTE MARITIME.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, &c., voir la partie anglaise.

A L. U. D. G. A. D. U.

La Resp. Log. los Amigos del Orden No 5.

Los miembros que componen esta Resp. Log. [illegible] Por disposicion del Ven. Mtro. MARCOS SITGES, Secr.

Falleció ayer [illegible] JOSÉ BOTTO, natural de Genova, Italia. [illegible] 9 Marzo 1864.

ATTENTION.

[illegible] M. R. T. Montgomery [illegible] M. Julian Neville [illegible] M. D. E. Morphy [illegible]

VACCINATION.

[illegible] la Dr. H. BAYON [illegible]

G. BORZINO,

IMPORTATEUR de vins et liqueurs, sardines, fruits, amandes, &c., a transféré son magasin au No 101 Rue de la Vieille Levée No 101, ENTRE ST LOUIS ET CONTI, Nouvelle Orléans.

SAINDOUX — 50 tierçons saindoux prime. EPAULES — 7 [illegible]. FARINE — 50 barils Farine Extra. [illegible]

RALLI, BENACHI & Co,

NEGOCIANTS, RUE DE LA COMMUNE, [illegible] [illegible] RALLI, BENACHI & Co.

Marchandises diverses.

[illegible] F. J. QUINLAN & Co, Rue du Camp, No 34, au premier.

AVIS.

UN monsieur, d'un âge mûr, [illegible] A. B. C.

A LOUER

[illegible] D. H. MACARTY, No 67, rue Bourbon.

GALLIER & ESTERBROOK, ARCHITECTES ET ENTREPRENEURS. Rue Carondelet, No 31.

BOIS DE CYPRE

BOIS DE CYPRE. — [illegible] JAS. GALLIER.

BOIS DE CHARPENTE ET FOIN.

EN débarquement du bâtiment OLGA, [illegible] W. J. REID, No 33 rue des Magasins.

EN débarquement des steamers HAVANA, GEORGE WASHINGTON, [illegible] F. J. HART & CO., Rue Tchoupitoulas, Nos 73 et 75.

C. JAUBERT & Co.,

11 ......RUE DE CHARTRES......11

Marchandises de Printemps

[illegible] C. JAUBERT & Co, 11 rue de Chartres.

Un Grand Bal Paré

SERA donné par une Société de Jeunes Gens LE JOUR DE LA ST. JOSEPH, samedi soir, 19 mars 1864, à la salle de l'ETOILE POLAIRE, au coin des rues Amour et Histoire, 3me District.

[illegible]

BOIS DE CONSTRUCTION

LE moulin à scie UNION, sur le canal Harvey en face de la ville, [illegible] FRIENDS & TECHNIQUE.

Chemises, Gants, Cravattes, &c, &c.

LA MAISON

LION & ANDRÉE,

Au coin des rues Royale et Bienville,

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle et le public en général qu'elle reçoit des MARCHANDISES NOUVELLES, par chaque steamer,

Que l'on trouvera toujours l'assortiment le plus frais des meilleures Parfumeries françaises. Toutes les Eaux de toilette, Cologne et tous les Blancs, sont liquides ou en poudre et [illegible] — Tous articles pour coiffures, pour bals et soirées, gants, perles, &c.

Dans la même maison on trouvera l'assortiment le plus complet de

CHEMISES françaises des meilleurs fabricants,

CHEMISES toute fil,

CHEMISES toile et coton,

CHEMISES de peau ou soie, au crochet, en coton, en mérinos, [illegible] flanelle de santé, blanche et rouge,

CALEÇONS toile pour l'été, mérinos, tricots, de flanelle de santé, &c., &c.

CHAUSSETTES de toutes qualités, mérinos, fil, coton, fantaisie, couleur, &c.

CRAVATTES et faux-cols, dernière nouveauté,

CANNES en tout genre,

PIPES en véritable écume de mer et imitation,

BRIQUETS et tous articles pour fumeurs,

BROSSES en tous genres, à habits, à tête, à dents, à ongles, à poudre, &c., &c.

GLACES à main et de voyages

PEIGNES en tous genres et de toutes qualités,

VALISES et sacs de voyage français,

Un joli assortiment de

CHEMISES en laine pour voyages,

Un nouvel envoi de

PLUMEAUX français, &c.

Toutes ces marchandises étant importées directement par la maison Lion & Andrée seront vendues aux plus bas prix de la place à qualités égales.

26 fév—28, 1, 3 mars, 5, 7, 9

Fourneaux de Cuisine

(Charter Oak)

ET

ARTICLES DE MÉNAGE

Dans la

93.........RUE DU CAMP.........93

AFIN de faciliter la manufacture d'ACCESSOIRES DE FOURNEAUX [illegible] Fourneaux "Charter Oak", [illegible]

FOURNEAUX CHARTER OAK DE CUISINE, [illegible] POELES DE BUREAUX, ROYETTES ET DE SALON, POELES DE MARINE, ARTICLES EN FERBLANC ET JAPAN, BALAIS, BROSSES, COUTELLERIE DE TABLE, ARTICLES EN BOIS ET EN OSIER, [illegible] RICE BROS & CO.

Le Fourneau "Charter Oak" de Cuisine,

Plus de huit mille employés journellement à la Nlle-Orléans.

CE fourneau est plus de ... que ... qui ont été introduits jusqu'ici dans le Sud. [illegible]

FOURNEAU DE CUISINE LE PLUS COMPLET, [illegible] ECONOMIE DE COMBUSTIBLE [illegible]

SIMPLICITÉ DE CONSTRUCTION,

[illegible]

CHAQUE FOURNEAU EST LIVRÉ GRATIS, ET PLEINEMENT GARANTI. L'ACHETEUR NE PEUT MANQUER D'EN ETRE SATISFAIT. RICE BROS & Co., Seuls agents, Rue du Camp, No 93 [illegible]

AVIS AUX TAILLEURS ET MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

OUVERTURE DE LA SAISON DE PRINTEMPS.

Ancienne maison BINVILLE,

E. GIRARD & COUTEUX, Succrs.

coin des rues Chartres et Bienville.

Viennent de recevoir un très grand assortiment de

Casimirs en tous genres, Mélanges de laine, Mélanges-soie, Draps zéphirs, Satins de laine, Grains de poudre, Mérinos double chaîne, Draps côtelés, Bombazines, Alpaca, Coutils blancs, Coutils fantaisie, Gingan de bien, Piqués pour gilets, Percalines, Cotons blancs, Toiles à revers, Percales de Chine, Batiste, Jeans, Cotonnades du pays, Velours de chasse,

FLANELLES BLANCHES, [illegible]

SOIE A COUDRE — [illegible] TAILLEURS.

DRAPS ET BOUTONS MILITAIRES.

NOUS invitons les acheteurs de la ville et de la campagne à venir visiter notre stock; ils trouveront un très bel assortiment et les prix les plus bas du marché.

7 fév—1m E. GIRARD & COUTEUX.

Broderies et Dessins de broderie.

Mme MALHERBE, No 134, rue Bourbon, [illegible]

ALEX. DERBES,

AVOCAT,

Passage de la Bourse, No 44.

CAFÉ RIO.

100 SACS café Rio prime, à vendre, en lots au gré des acheteurs, par WM. J. REID, Rue des Magasins, No 33.

TRANSFERT DE MAGASIN.

M. E. BORDELOIS a transféré son magasin de vins et liqueurs au No 41, rue Vieille Levée. Nouvelle Orléans, 19 novembre 1863.

E. BORDELOIS,

MARCHAND COMMISSIONNAIRE, IMPORTATEUR de VINS, LIQUEURS, &c. 41 ...... Vieille-Levée...... 41 NOUVELLE ORLEANS.

DIVERS,

30 BARRIQUES VIN ROUGE MEDOC, [illegible] E. BORDELOIS, 41 Vieille Levée.

Champagne

PIPER HEIDSIECK!

LE soussigné a pris des arrangements avec les agents de New-York du CHAMPAGNE PIPER HEIDSIECK, [illegible] T. BAILLY BLANCHARD Jr., 77, Vieille Levée.

Bouteilles vides—Bouteilles vides

Le prix le plus élevé sera payé comptant, pour les bouteilles vides suivantes: [illegible] J. A. SHAFFER, [illegible] Rue Bienville, Nos 71 et 73.

J. PIFFAUT,

A l'honneur de prévenir le public qu'il continue à recevoir et à réparer les pianos et les orgues [illegible]

Cuir! Cuir!

UN grand assortiment de veaux français, allemands et américains — [illegible] M. W. MCOUENNEY & CO, 33, rue Gravier.

Charbon Anthracite

Sur le devant et dans les chantiers, à vendre en quantités, au gré des acheteurs, par WM. J. REID, Rue des Magasins, No 33.

VAPEURS, NAVIRES, &c.

Départ, MERCREDI, 9 mars, à 8 heures A. M

POUR NEW YORK, directement, le steamer CREOLE, [illegible] commandant John Thompson, partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, [illegible] WARNEKEN & CO, Rue de l'Orléans, No 11.

Pour NEW YORK via la Havane — Départ VENDREDI, 11 mars, à 8 heures du matin.

POUR LA HAVANE et NEW YORK — Le beau steamer postal HAVANA, [illegible] AVENDANO FRERES.

POUR NEW YORK.

Partira samedi, 12 courant à 8 A. M.

POUR NEW YORK, directement, le steamer GEORGE WASHINGTON, [illegible] A. MOULTON.

Pour la Havane et New York, Partant SAMEDI, 20 mars à 8 heures A. M.

POUR NEW YORK via LA HAVANE. — Le steamship [illegible] EVENING STAR [illegible] ELLIOT & M. KEEVER.

Paquebot pour le Bayou Lafourche

Deux fois par semaine

Le beau bateau à vapeur FAWN, [illegible] JOHN L. TITUS agent, au coin des rues Vieille Levée et Bienville.

Pour Baton Rouge et tous les ports intermédiaires.

Le beau bateau à vapeur BLACK HAWK [illegible] W. G. BETTERTON [illegible] JOHN L. TITUS [illegible]

POUR NATCHEZ.

Départ, tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M.

PAQUEBOT REGULIER DE LA NOUVELLE-ORLEANS, BATON ROUGE, NATCHEZ ET LA COTE. — Le magnifique bateau à vapeur METEOR, [illegible] G. W. GRAHAM & CO., agents, Rue Front, Nos 45 & 47.

POUR BATON ROUGE.

Paquebot régulier pour Baton Rouge — Le magnifique bateau à vapeur NEW ORLEANS [illegible] A. BRITTON, Rue Front, No 2.

Paquebot pour Natchez, Baton Rouge &c.

Départ, une fois par semaine. [illegible] JENNIE ROGERS, [illegible] A. BRITTON, Rue Front, No 2.

Départs — MARDIS à 4 h. P. M. et VENDREDIS à 4 h. P. M.

PAQUEBOT POUR LE BAYOU LAFOURCHE. — [illegible] BELLE CREOLE, [illegible] LEVY & DIETER, No 27, rue Carondelet.

Ligne de la Malle, de fret et de passagers — [illegible] NATHANIEL P. BANKS, capitaine R. S. Blaisdell, [illegible] GEO. E. TYLER & Co, Rue des Magasins, No 2.

Pour Vera Cruz.

Le beau brick anglais UNICORN, capitaine Smith, [illegible] L. JOURDAN, 25, Passage de la Bourse, près Douane, Chambre No 1 au premier.

POUR LE HAVRE

Le navire français de première classe STE-GENEVIÈVE, capt. Picard, [illegible] EUG. ROCHEREAU & Co.

Pour Liverpool, le Havre ou Gênes,

Le beau brick italien SILENZIO, [illegible] FLAGGIO & VIOSCA, Jr., Nos 62 & 64, rue Vieille Levée.

POUR NEW YORK.

Le brick OLGA, [illegible] WM. J. REID, Rue des Magasins, No 33.

POUR MATAMOROS.

La goélette clipper FANCY, [illegible] S. FERNANDEZ & Co, rue de la Vieille Levée No 123.

POUR TAMPICO — La goélette fine voilière FRIENDSHIP, [illegible] S. FERNANDEZ & CO, 113, Vieille Levée.

POUR TAMPICO — Ligne régulière.

La belle goélette neuve, fine voilière D. D. McCLENAHAN, capitaine O. M. Goodwood, [illegible] F. CLAVEL & Co, No 77, rue des Magasins.

POUR MATAMOROS — [illegible] KATE, [illegible] J. FERNANDEZ & Co, 113, rue Vieille Levée.

POUR BAGDAD, près Matamoros

Le [illegible] FEDOSTA, [illegible] L. JOURDAN, 25, Passage de la Bourse, près Douane, Chambre 13, au premier.

LA GRANDE CLAIRVOYANTE

Madame LA BLANCHE,

CETTE merveilleuse et célèbre clairvoyante [illegible] LE PESTANIC DE PERSE, [illegible]

POUR CAUSE DE DEPART.

Grocerie et Chantier de bois,

[illegible] GROCERIES [illegible]

Argent à preter.

CENT MILLE PIASTRES en sommes de $1,000 à $5,000 [illegible] JOHN FRANCIS CLAY.

Mairie de la Nlle-Orléans,

Hôtel de Ville, 3 mars 1864.

LE poids de la farine étant aujourd'hui de dix piastres [illegible] STEPHEN HOYT, Capitaine de l'armée des Etats-Unis, [illegible] B. L. GIBBONS, secrétaire.

SPECTACLES.

Théâtre des Variétés.

Rue Gravier.

Mercredi soir, 9 mars.

Dernière représentation de STILL WATERS RUN DEEP, comédie en trois actes, de Tom Taylor — PAUL PRY, OR I HOPE I DON'T INTRUDE, comédie.

Théâtre St-Charles.

Mercredi soir, 9 mars.

THE LOTTERY TREASURE, comédie — A HUSBAND AND EIGHT [illegible] — THE WANDERING MINSTREL, vaudeville.

Académie de Musique.

Mercredi soir, 9 mars

Programme nouveau!

GRAND BALLET DANSES A CARACTERE, PANTOMIMES COMIQUES NOUVELLES, &c.

ON DEMANDE

UN homme bien recommandé, [illegible]

DIVERS! DIVERS!

SOIXANTE-QUINZE sacs de café Rio Bilbou, [illegible] ANT LANATA.

Vins! Conserves! Bouchons!

2000 caisses vins divers [illegible] ANT LANATA.

MARRONS! MARRONS!

30 barils Marrons d'Italie.

[illegible]

Pommes de terre, Pommes.

900 barils Peach Blows de choix, [illegible]

GRAINES DE COTON.

5,000 boisseaux d'excellentes GRAINES DE COTON pour planter,

[illegible]

A vendre par J. H. CARTER, rue Tchoupitoulas Nos 3 à 1.

Marchandises sèches

A BON MARCHÉ.

THEO. DANZIGER,

Au coin des rues Royale et St Philippe

A reçu, par le MORNING STAR, et ouvrira LUNDI, 7 DU COURANT.

Grenadines noires et en couleur pour châles, BOBINET NOIR.

Barèges noirs pour robes et châles,

Mousselines pour châles,

Châles et points Lama et dentelle Cambric,

100 pièces toiles à chemises, à $10 la pièce,

Linge de table en toile et serviettes,

Percales françaises et indiennes de printemps,

Broderies et Valenciennes,

Bonneterie anglaise,

Cols Crochet d'Irlande, Engéanie, grande variété,

Corsets de toutes grandeurs et qualités,

Mousquetaires toile, mousseline et bobinet,

100 pièces barèges anglais à 12 cts,

100 do Brack à 25 cts,

1 caisse coton blanc 1/4, à 25 cts la yarde,

Une grande quantité de Parapluies et de Parasols. 6 mars

Dépôt d'Habillements d'Enfants,

26 RUE ST-CHARLES.

Les parents et autres trouveront constamment un grand stock bien choisi de

VÊTEMENTS DE JEUNES GARÇONS ET D'ENFANTS,

D'habits de Toilette et d'Ecole, des Chemises et de la Lingerie des derniers genres et à bas prix, au magasin de L. W. LYONS,

Au coin des rues Chartres et Commune

Vetements. Vetements.

REÇU TOUT RECEMMENT, UN GRAND STOCK BIEN ASSORTI DE

VETEMENTS de PRINTEMPS ET D'ÉTÉ,

DES DERNIERS GENRES,

En des meilleures étoffes. Egalement, un grand assortiment frais et complet de

Lingerie et de Chemises.

A vendre au plus bas prix du marché.

N. B. — On fait au magasin de Lyons du linge au commande, dans le plus bref délai.

L. W. LYONS, Rue St. Charles Nos 26, 28 et 30.

Habillements pour Nègres.

Les propriétaires ou agents d'habitations, qui voudraient se procurer du linge de nègres, bien fait et de bonne étoffe, [illegible] Louisiana Steam Clothing Manufactory, Nos 164 & 166, RUE DU CANAL.

Mme OLYMPE

A l'honneur de prévenir sa clientèle [illegible]

Chapeaux et articles en paille.

Nouvelle maison et nouveau stock.

Reçu tout récemment, par les steamers [illegible] CHAPEAUX LAINE ET FOURRURE, [illegible] CHAPEAUX ET ARTICLES EN PAILLE, par caisse ou par douzaine. S. G. HICKEY, rue du Camp No 49.

Seines et éperviers et trémailles.

Le soussigné offre à vendre, au magasin de [illegible] AUGUSTE THEZE.

Boulangerie du Vieux Bassin.

Avis aux familles et aux groceries.

MMES PIERNARD & CO., viennent d'ajouter à leur établissement [illegible]

Restaurant St-Louis

Tenu par HENRI BARTHE.

Rue St-Louis, No 73, entre Royale et Bourbon

Chambres garnies pour habitants.

Salons pour noces et repas de famille.

[illegible]

LAFARGE HOUSE

HOTEL DE PREMIERE CLASSE,

673......Broadway......673

NEW-YORK.

[illegible]

Avances en argent.

[illegible] STOFFORD, TILESTON & CO., à New York, WM. J. REID, Rue des Magasins No 33.

Salon de bière et café.

[illegible]

Fruits! Fruits!!

REÇU par la barque *Marquita*, arrivant directement de Palerme: 1000 caisses ORANGES, 1600 caisses CITRONS, [illegible]

VANILLE. VANILLE.

150 LIVRES VANILLE [illegible] D. LOPEZ, 35 rue de Chartres, [illegible]

AVIS.

ON demande UN COMMIS DE PHARMACIE, [illegible] DR PAULIN.

Graine de coton pour semence.

A VENDRE

EN lots à la convenance des acheteurs, GRAINE DE COTON [illegible] J. A. J. YARBOR, 48, rue Vieille Levée.

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, Habillements, Bottes, Souliers, Chapeaux, &c.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Salle d'encan, 69, Chartres.

MERCREDI, 9 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin [illegible]

[illegible]

Vins rouges de Bordeaux, en barriques et en caisses, Whisky, eau-de-vie, Genièvre, Absynthe, Liqueurs, sardines, &c, &c

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur,

MERCREDI, 9 courant, à 10 heures et demie [illegible]

[illegible]

Succession de J. H. A. Frost — Scrip d'Assurance à l'encan.

PAR JULIAN NEVILLE, encanteur.

Bureau, Commercial Place No 1

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent		
[illegible]		

Succession de J. H. A. Frost. Scrip d'Assurance et Actions de banques à l'encan

PAR JULIAN NEVILLE, Encanteur. Bureau, Commercial Place No 1.

[illegible]

Meubles, tableaux à l'huile, piano, &c

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

[illegible]

Cheminées de lampes, biscuits de soda sel d'Epsom, huile de piedajde boeuf, &c. &c.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

[illegible]

Charbon! Charbon! Charbon!

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

[illegible]

Café Café Café.

PAR D. E. MORPHY, encanteur

JEUDI, 10 du courant, à 10 heures du matin, [illegible]

Sel Sel Sel.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

AUJOURD'HUI, mercredi, 9 du courant, [illegible]

ACHETEZ

Vos Marchandises Sèches

CHEZ

WEHL & DANZIGER,

RUE DU CANAL,

No 158,

Entre Bourbon et Dauphine,

NOUVELLE ORLEANS.

TOUT ET VEND

A TRES BAS PRIX.

Ils reçoivent par chaque steamer LES DERNIERS GENRES DE MARCHANDISES SECHES DE TOUTES ESPECES, Qu'ils vendent à BON MARCHÉ, [illegible]

BROTT & DAVIS

22......RUE GRAVIER......22

Coin Tchoupitoulas.

BOTTES, SOULIERS, MARCHANDISES SECHES, VETEMENTS, CHAPEAUX.

$75 de récompense

A QUICONQUE trouvera et livrera un mulet [illegible]

DEMANDE DE CUISINIERE.

ON demande une bonne cuisinière. S'adresser au coin des rues Bienville et Rampart. [illegible]

CS. E. LAMBERT & CO. Successeur de E. LAMBERT, 39......Rue des Magasins......39. Importateur d'eaux-de-vie françaises, de vins, liqueurs, &c.

ALBUMS PHOTOGRAPHIQUES. Dépôt de Bleuins, 21......CHARTRES......21

[illegible]

CIGARES DE LA HAVANE. [illegible] JAIME MAS [illegible] Rue de la Commune, No 117.

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, Chapeaux et Lingerie,

PAR HOFFMAN & MARKS.

J. Hoffman, encanteur,

Bureau, rue de Chartres No 38.

MERCREDI 9 du courant, à 10 heures du matin, [illegible]

Cordes à coton. Cordes à coton!

PAR HOFFMAN & MARKS.

[illegible]

Vente spéciale et sans réserve de marchandises, chemises et lingerie.

PAR HOFFMAN & MARKS

[illegible]

Groceries, provisions et liqueurs

PAR R. T. MONTGOMERY

[illegible]

COTON - COTON

[illegible] balles à l'encan

PAR R. T. MONTGOMERY

[illegible]

Excellente huile de charbon à l'encan

PAR R. T. MONTGOMERY

[illegible]

Chapeaux de Campêche, Biscuits, &c

PAR W. P. VIGNAUT, encanteur

[illegible]

Deux cent quatre-vingt-six lots marchandises sèches, [illegible]

PAR W. P. VIGNAUT, encanteur.

[illegible]

Organdis et foulards français.

PAR W. P. VIGNAUT

[illegible]

Vente sans réserve

Stock de Marchandises sèches, Articles de fantaisie, Nouveautés, &c. &c.

PAR E. M. JACOBS

[illegible]

Vente de la cargaison du brick Compeuse

PAR J. F. BOISSEAU.

[illegible]

PAR E. M. JACOBS, Encanteur

GROCERIES [illegible]

Jolie propriété sur la rue de la Douane

PAR E. M. JACOBS, encanteur

[illegible]

Jolie maison en briques sur la rue Magazine

PAR E. M. JACOBS, encanteur

[illegible]

Vente sans réserve d'un lot de terre, rue Dryades.

PAR E. M. JACOBS, Encanteur.

[illegible]

Succession de Catherine Helcher, épouse décédée de John Koenig — No 22,831

PAR E. M. JACOBS, encanteur

[illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

[illegible]

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans. [illegible] A. MOREL, Député Greffier.

PERDUS.

DEUX certificats de la Banque d'Amérique, [illegible] ALFRED KEARNEY, rue des Magasins No 22.

Bureau du Percepteur du Revenu Intérieur des Etats-Unis

DISTRICT DE LA LOUISIANE.

CONFORMEMENT à une acte intitulé "Acte pour lever un Revenu Interne afin de soutenir le gouvernement et d'acquitter l'intérêt de la dette publique," [illegible] W. S. WHITAKER, Percepteur du District de la Louisiane.

DANIEL GORREN.

27 ......Rue des Magasins......27

Magasin occupé autrefois par O. Yale Jr.

ARTICLES DE MODE,

Vente en Gros.

[illegible] AUBANS, SOIERIES, ARTICLES DE MODE et ARTICLES EN PAILLE, [illegible] ARTICLES EN TOILE, GARNITURES, DENTELLES, &c., &c. [illegible] MARCHANDISES FRAICHES, Pour le COMMERCE DU PRINTEMPS. [illegible] DANIEL GORREN, Rue des Magasins, No 27.